

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 28 JANVIER 2010**

Présents : Tous les membres élus sauf MM. BLUM (procuration) – LEYDINGER (procuration)

OBJET : Attestation de désignations cadastrales

En complément aux délibérations du 21.11.2008 et du 29.01.2009 et suite au procès-verbal d'arpentage, le conseil municipal atteste les désignations cadastrales ci-dessous :

André MULLER	Section 06 n° 80 Section 14 n° 171 et 173 Section 26 n° 184 et 186 Section 30 n° 354, 357 et 359
Raymond LARBALETRIER	Section 01 n° 213/57
Marie-Louise RAPP	Section 29 n° 300 et 302

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 29.01.2010*

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 28 JANVIER 2010**

Présents : Tous les membres élus sauf MM. BLUM (procuration) – LEYDINGER (procuration)

OBJET : Bilan périscolaire 2009

Concernant l'accueil du mercredi aux familles extérieures de REMERING LES PUTTELANGE et dont les enfants ne sont pas scolarisés dans la commune et considérant l'avis favorable de la CAF et de l'OPAL,

Le conseil municipal décide :

- l'ouverture de l'accueil du mercredi aux familles extérieures de REMERING LES PUTTELANGE et dont les enfants ne sont pas scolarisés dans la commune,
- dit que cet accueil sera proposé suivant certains critères :
  - . Tarifs différents
  - . Priorité aux enfants de la commune ou scolarisés dans la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 29.01.2010*

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 28 JANVIER 2010**

Présents : Tous les membres élus sauf MM. BLUM (procuration) – LEYDINGER (procuration) –  
POLLRATZKY (procuration)

OBJET : Projet de réhabilitation des allées du cimetière (2<sup>e</sup> tranche)

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de réhabilitation des allées du  
cimetière (2<sup>e</sup> tranche) estimé à 59.504,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Adopte le projet de réhabilitation des allées du cimetière (2<sup>e</sup> tranche) tel que présenté
- Arrête les modalités de financement comme suit :
  - DGE minimale escomptée 20%, soit 11.901,00 €
  - PACTE, subvention escomptée 35%, soit 20.826,00 €
- Charge le Maire de solliciter les subventions correspondantes
- Décide d'inscrire la dépense au budget 2010
- Décide de couvrir la part à la charge de la commune sur fonds propres
- Autorise le Maire à signer tous les documents et commandes à intervenir, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 29.01.2010*

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 28 JANVIER 2010**

Présents : Tous les membres élus sauf MM. BLUM (procuration) – LEYDINGER (procuration) –  
POLLRATZKY (procuration)

OBJET : Projet de réhabilitation des allées du cimetière (3<sup>e</sup> tranche)

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de réhabilitation des allées du  
cimetière (3<sup>e</sup> tranche) estimé à 66.374,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Adopte le projet de réhabilitation des allées du cimetière (3<sup>e</sup> tranche) tel que présenté
- Arrête les modalités de financement comme suit :
  - DGE minimale escomptée 20%, soit 13.275,00 €
  - PACTE, subvention escomptée 35%, dans la limite du solde de la subvention soit 18.661,00 €
- Charge le Maire de solliciter les subventions correspondantes
- Décide d'inscrire la dépense au budget 2011
- Décide de couvrir la part à la charge de la commune sur fonds propres
- Autorise le Maire à signer tous les documents et commandes à intervenir, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 29.01.2010*

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 28 JANVIER 2010**

Présents : Tous les membres élus sauf MM. BLUM (procuration) – LEYDINGER (procuration)

OBJET : Déclassement voie communale

Le conseil municipal, considérant que le classement comme voie communale du terrain cadastré section 04 parcelle 170 ne porte aucune atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation de la rue de la Montée,

- décide le classement comme voie communale du terrain cadastré section 04 parcelle 170
- autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 29.01.2010*

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 28 JANVIER 2010**

Présents : Tous les membres élus sauf MM. BLUM (procuration) – LEYDINGER (procuration)

OBJET : Foyer Socio Educatif – contrat de location et règlement intérieur

Après présentation du changement du règlement intérieur et de la convention de mise à disposition du Foyer Socio Educatif exposé par la première adjointe, Jeannine QUODBACH, suite à la mise en place du tri Multiflux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le règlement tel que présenté, et décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 09 février 2010 :

	LOCATIONS	ASSOCIATIONS (REGLEMENT INTERIEUR)
Participation éco-citoyenne pour le non respect du tri multiflux	150.00 €	50.00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 29.01.2010*

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 28 JANVIER 2010**

Présents : Tous les membres élus sauf MM. BLUM (procuration) – LEYDINGER (procuration)

OBJET : Pass57

Les Offices de Tourisme de Sarreguemines et pays de Bitche projettent de mettre en place pour le printemps 2010 un Passeport Touristique valable sur tout le territoire du Pays de Sarreguemines, d'Albe et des Lacs et Pays de Bitche.

Grâce à un petit carnet édité par l'Office de Tourisme, le visiteur bénéficiera de réductions pour les visites de tous les sites participants et les activités proposées par les Offices de Tourisme. Le Pass est nominatif et valable 2 ans à partir de la première visite.

Dans ce cadre, et afin de promouvoir notre village dans le cadre du développement touristique, le conseil municipale :

- souhaite participer à l'opération Pass57
- propose la gratuité du toboggan pour les enfants.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 29.01.2010*

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 28 JANVIER 2010**

Présents : Tous les membres élus sauf MM. BLUM (procuration) – LEYDINGER (procuration) –  
POLLRATZKY (procuration)

OBJET : Subvention

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

- Ecole primaire de REMERING LES PUTTELANGE 480 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 29.01.2010*



Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 28 JANVIER 2010**

Présents : Tous les membres élus sauf MM. BLUM (procuration) – LEYDINGER (procuration) –  
POLLRATZKY (procuration)

OBJET : Projet de réfection du toit de l'église

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de réfection du toit de l'église  
estimé à 165.678,98 euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Adopte le projet de réfection du toit de l'église tel que présenté
- Arrête les modalités de financement comme suit :
  - DGE minimale escomptée 20%, soit 33.135,80 €
  - CONSEIL GENERAL contrat patrimoine, subvention escomptée 40%, soit 66.271,59 €
- Charge le Maire de solliciter les subventions correspondantes
- Décide d'inscrire la dépense au budget 2010
- Décide de couvrir la part à la charge de la commune sur fonds propres
- Autorise le Maire à signer tous les documents et commandes à intervenir, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

*Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 29.01.2010*